



21 rue Béranger  
75003 PARIS

**INFORMATIONS A DESTINATION DES**  
**Membres du Bureau National**  
**Secrétaires Académiques et Départementaux**  
**Commissaires Paritaires Nationaux**

Paris, le 1<sup>er</sup> décembre 2008

**LE SNPDEN RENCONTRE LE DIRECTEUR DE L'ENCADREMENT**

**Nos carrières et nos rémunérations : la discussion est maintenant engagée !**

Suite à l'engagement du ministre le 10 novembre dernier, et aux courriers adressés à la direction de l'Encadrement et à la direction des Affaires Financières, une délégation du SNPDEN conduite par Philippe Guittet, Secrétaire général, a été reçue par M. Chudeau, directeur de l'Encadrement, le vendredi 28 novembre 2008. Il s'agissait d'attirer l'attention sur les conditions de rémunération des personnels de direction afin d'obtenir l'ouverture rapide de discussions sur ces questions, conformément à nos mandats.

Bien que la direction de l'Encadrement se soit refusée à une entrée strictement comparative avec les rémunérations des enseignants qui bénéficient de la défiscalisation des heures supplémentaires et d'une prime pour trois HSA, M. Chudeau a accepté, conformément à la demande du Ministre, le principe de l'ouverture de discussions sur, d'une part les conditions immédiates de rémunérations des personnels de direction, et, d'autre part, sur les entrées possibles dans le cadre plus large de la réforme de la Fonction publique.

Le SNPDEN, fort des réflexions menées lors de son dernier CSN, a avancé plusieurs pistes : une amélioration générale du cadre statutaire du corps des personnels de direction associant :

la disparition de la 2<sup>ème</sup> classe,

- un indice sommital au B3
- la suppression de tout indice butoir
- une progression générale des BI liées aux EPLE
- un alignement de l'IRD sur l'ISS
- une amélioration des pourcentages des classements des EPLE
- une amélioration des ratios de promotion.

Le directeur de l'Encadrement a proposé la réunion, à partir de janvier 2009, de plusieurs groupes de travail, en bilatéral ou multilatéral selon les points retenus et la nature des réflexions. Lors de ces rencontres, à la demande du directeur, la question de l'évaluation des personnels de direction sera également à l'ordre du jour. Ces réunions compléteront la réunion annuelle de bilan du relevé de conclusions qui aura lieu fin janvier, début février.

D'autres points ont ensuite été soumis à la discussion par la délégation du SNPDEN, tels que l'indemnisation des chefs d'établissement d'accueil des personnels de direction stagiaires, les collègues Ambition Réussite non classés ZEP, les mutations 2009, le texte sur les EPEP...

Cette première rencontre constructive que le directeur a voulu « sans tabou » en appellera d'autres dans un futur proche.

**En cette période électorale, chacun saura apprécier et faire valoir la détermination, l'engagement et l'action du SPNDEN pour obtenir à nouveau des avancées conséquentes pour l'ensemble du corps des personnels de direction.**